

Travaux de la Chambre

Troisièmement, je tiens à dire que le leader du gouvernement à la Chambre sait—et il acceptera peut-être de le reconnaître—que notre coopération est sans limite. En fait, nous déployons tous de sérieux efforts pour collaborer au maximum au nom du gouvernement, des Canadiens, et bien sûr du Parlement à l'adoption des mesures législatives que nous savons tous revêtir une importance capitale.

M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur): Monsieur le Président, le leader du gouvernement à la Chambre pourrait-il nous dire quand nous étudierons le projet de loi C-31 tendant à modifier la Loi sur les Indiens à l'étape du rapport? Je rappelle au ministre que l'on a exercé de fortes pressions sur le comité pour qu'il le renvoie à la Chambre. Quand sera-t-il débattu? La mesure et ses lacunes préoccupent beaucoup de gens.

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, je répondrai aux questions qui ont été posées. Je m'excuse auprès du leader adjoint de l'opposition officielle. J'ai mal compris sa question. Je croyais qu'il m'interrogeait au sujet de la date de présentation du budget. Évidemment, ce sera jeudi prochain. Pour ce qui est du débat sur le budget, je prévois pour l'instant que nous l'entamerons immédiatement, c'est-à-dire que le budget étant présenté jeudi nous commencerons le débat dès vendredi.

Je voudrais au moment opportun discuter avec les leaders parlementaires de l'opposition du calendrier du débat budgétaire. Il y a possibilité de s'entendre sur des dates qui conviendront à tout le monde, nous saurons ainsi quels jours les votes auront lieu ainsi que l'ordre d'intervention des députés, surtout des chefs de parti.

A propos du projet de loi modifiant l'article 12(1)b) de la Loi sur les Indiens et d'autres dispositions, nous comptons mettre la mesure en délibération sous peu.

● (1520)

J'ai fait la liste de quelques articles sur lesquels nous pourrions peut-être nous entendre à la suite de mes entretiens avec le leader parlementaire de son parti et celui du Nouveau parti démocratique. Je sais que la question est importante et intéresse tout le monde. Il s'agirait de déterminer la meilleure façon d'utiliser le temps que nous passons à la Chambre des communes de manière à tenir un débat pertinent et aussi à permettre aux députés d'exprimer leurs points de vue. Je partage les préoccupations du député relativement à ce projet de loi. C'est un projet important. Je ferai tout mon possible pour que nous ayons l'occasion de l'étudier sans tarder.

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le Président, j'ai une brève question à poser au leader parlementaire du gouvernement. Le projet de loi sur la répartition suscite un immense intérêt. Le gouvernement peut-il nous dire quand une motion ou une résolution sera présentée concernant la répartition? Le gouvernement envisage-t-il d'aborder cette question bientôt?

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, je crois que le député veut parler du projet de loi concernant la répartition électorale. Aucune initiative précise n'a encore été annoncée bien que je

doive avouer avoir parlé aux leaders parlementaires d'une révision de la situation actuelle. Je compte donc m'en occuper dans un avenir rapproché, j'espère. Peut-être même que la semaine prochaine j'aurai des propositions précises à présenter aux leaders parlementaires à ce sujet. Après les entretiens que j'ai eus, il se pourrait que les parlementaires soient invités à participer très activement à l'examen de ce projet très intéressant, pourrais-je dire, un projet qui semble nous intéresser tous.

M. le Président: C'est une mesure qui intéresse même le Président, d'une façon toute particulière, dois-je ajouter.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

GESTION ET SERVICES AUX DÉPUTÉS

PRÉSENTATION DU 2^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur le Président, je suis convaincu que vous serez très heureux d'apprendre que j'ai l'honneur de déposer aujourd'hui, du comité permanent de la gestion et des services aux députés, le deuxième rapport conformément à son ordre de renvoi du mardi 26 février 1985.

Hier, notre comité a étudié, en votre présence, le Crédit n° 5, sous la rubrique «Parlement» dans le Budget principal des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1986, et nous avons l'honneur d'en faire le dépôt aujourd'hui . . .

[Traduction]

Évidemment, dans les deux langues officielles. Je suis certain que vous serez soulagé d'apprendre, monsieur le Président, que vos crédits ont été votés hier.

* * *

PÉTITIONS

LE MUSÉE NATIONAL DES POSTES

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, j'ai un certain nombre de pétitions à présenter au nom d'habitants de Vancouver en Colombie-Britannique, qui demandent au gouvernement de sauver le Musée national des postes. Les soussignés affirment qu'il incombe au Parlement de prendre les moyens nécessaires pour préserver cette institution culturelle d'une grande valeur qui a si bien servi le Canada.

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par des citoyens de la ville de Toronto dans laquelle ils demandent au ministre responsable des Postes de trouver un endroit convenable près du Parlement pour y installer le Musée des postes afin que les employés de musée puissent continuer à travailler pendant la période de transition et en outre, qu'ils continuent d'offrir les excellents services comme ils l'ont fait par le passé.